



Énonciateurs Premiers, Seconds, Points de Vue, Modalité et Intentionnalité aux Défis de l'Interprétation *

Alain RABATEL **

Résumé— L'article fait d'abord le point sur certaines conceptions externes ou internes de l'énonciation. Il distingue le locuteur, source de la voix à l'origine des énoncés et l'énonciateur, source des points de vue, puis hiérarchise les locuteurs et les énonciateurs avant d'évoquer des cas de syncrétisme ou de disjonction entre locuteur et énonciateur.

Il présente ensuite une théorisation énonciative intégrative de la notion de point de vue, à partir de la construction de la référenciation des objets du discours. Il définit la notion de point de vue (PDV), en linguistique, comme tout énoncé qui prédique des informations sur n'importe quel objet du discours, en donnant non seulement des renseignements sur l'objet (relatifs à sa dénotation), mais aussi sur la façon dont l'énonciateur envisage / imagine / se représente l'objet.

Enfin, l'article revient sur les notions de sujet et d'intentionnalité. L'intentionnalité se lit à travers les relations (motivées) entre perceptions, pensées, paroles, actions. Elle correspond aux intentions des énonciateurs ou locuteurs seconds, celles des agents des énoncés, et /ou celles des locuteurs / énonciateurs premiers, ou encore celles des récepteurs / interprètes des textes, qui cherchent à y reconstruire les deux niveaux d'intentionnalités précédents et à les combiner avec leurs propres hypothèses, en fonction de leur situation.

Mots-clés— énonciateur, points de vue, intentionnalité, interprétation.

*Date de réception : 2019/03/06

Date d'approbation : 2019/05/08

**Professeur, Université de Lyon 1, France, Email : Alain.Rabatel@univ-lyon1.fr

I. INTRODUCTION

COMPTE tenu de mon expérience de linguiste ouvert aux corpus littéraires et attaché à voir ce qui, dans les études littéraires, enrichit le regard du linguiste, je voudrais présenter aux lecteurs de *Recherches en Langue et Littérature Françaises* une version actualisée de mes travaux concernant l'approche du point de vue dans les textes. À cette fin, je ferai d'abord un point sur la question des instances énonciatives (1). Je proposerai ensuite un cadre théorique et des outils pour analyser les *voix* et *points de vue* (2). Enfin, je reprendrai à cette aune les notions de sujet et d'intentionnalité (3), qui me semblent capitales pour affronter en linguistique les défis que suscitent les interprétations et les interactions autour des textes et des discours.

II. LOCUTEUR ET ENONCIATEUR

À la suite de Ducrot 1984 : 204-205, je distingue le locuteur de l'énonciateur : le *locuteur*, c'est l'instance première qui produit matériellement les énoncés – c'est pourquoi le locuteur peut être rapproché de la notion de voix, proférée (ou écrite) par un locuteur / scripteur, dotée d'une matérialité, subordonnée à l'expérience sensorielle (Rabatel 2017), doté d'un corps, d'une histoire. Encore convient-il de dire d'emblée que cette *voix* renvoie d'abord à celle du locuteur qui actualise la langue, dans le *hic et nunc* de sa situation d'énonciation, mais elle peut encore être rapportée et, en ce cas, elle est toujours mise en scène par le locuteur rapportant / citant : c'est pourquoi ce(s) locuteur(s) cité(s) sont rangés dans la catégorie des *locuteurs seconds* (ou L2), dont les voix sont toujours *représentées* en fonction des considérations pragmatiques du locuteur premier (ou L1) et en fonction de son rôle énonciatif surplombant (Rabatel 2005a : 127). Quant à l'*énonciateur*, c'est la source des points de vue (PDV) qui s'expriment essentiellement à travers la prédication de contenus propositionnels (CP), dans des énoncés¹.

Ducrot 1984 : 178-179 privilégie une approche interne de l'énonciation. Cette conception est très proche de celle de Culioli. Reste cependant que, c'est du moins ma conviction, Culioli est plus sensible que ne l'est Ducrot aux relations entre ce qui se joue dans le langage et à ce que cela traduit de la vie psycho-sociale des sujets, tout cet ensemble de questions que Ducrot, comme Carel, rejettent dans le psychologisme extralinguistique (Rabatel 2014). Cependant, par-delà les flottements sur les relations entre énonciateur et point de vue (Rabatel 2005a : 120-122), l'important, c'est que Ducrot propose de rendre compte de la possibilité qu'il existe, dans la voix du locuteur premier, d'autres PDV que les siens, et que ces PDV d'énonciateurs seconds (e2) s'expriment indépendamment de paroles, donc pas dans des énoncés rapportés, et indépendamment de jugements

explicites, donc dans des énoncés descriptifs, narratifs, informatifs, etc., qui dénotent le réel à travers le prisme d'un PDV qui n'a pas l'apparence des points de vue "ordinaires", associés à des opinions / jugements d'un locuteur. Le mérite de Ducrot, quant à ce débat (car Ducrot présente bien d'autres apports fondamentaux) est là : dans la possibilité qu'il nous donne de penser que L1 peut évoquer le monde en prenant le point de vue d'une instance non locutrice. Sa formulation du lien entre point de vue et énonciateur, plus restreinte que celle de Culioli, ouvre une piste vers un domaine relativement inédit (au plan théorique seulement car les locuteurs, ordinaires comme les artistes, mettaient en œuvre ces processus sans pouvoir les nommer). Mais elle ferme d'autres pistes – et c'est en revanche le mérite de Culioli 2018 : 119-120 que d'aider à articuler le tout, même s'il n'utilise pas la notion de point de vue, à travers son concept, central, d'opération énonciative (Culioli et Normand 2005 : 164-165), qui revient à afficher un positionnement énonciatif (Rabatel 2012 : 25-26). Culioli pense les instances en se centrant sur l'activité dialogique que le locuteur / énonciateur entretient avec les autres, lui-même, en essayant de rendre compte d'une altérité appréhendée du point de vue du locuteur, dans un dialogue de soi avec les autres comme avec un soi qui fait l'objet de nombreux commentaires et auto-ajustements énonciatifs : il est significatif à cet égard que le co-énonciateur soit conçu comme une projection de l'énonciateur, comme dans l'exemple de la concession. On est assez loin des exemples que l'on peut inférer des citations de Ducrot, supra, à l'instar de l'incipit d'*Une vie*, qu'il analyse dans *Communications*, en 1980, exemple prototypique sur lequel je reviendrai, pour illustrer la notion d'énonciateur :

(1) « Jeanne, ayant terminé ses malles, s'approcha de la fenêtre, mais la pluie ne cessait pas ». (Maupassant, *Une Vie*, *apud* Ducrot 1980 : 20)

Il y a bien un espace intersubjectif, mais la sphère d'autonomie de l'autre est assez restreinte chez Culioli. Or l'autre qu'évoque Ducrot, est en quelque sorte beaucoup plus autonome, même s'il est malgré tout une construction du soi, du locuteur. L'exemple est connu, je passerai vite. C'est le locuteur qui est l'auteur de la phrase, mais il raconte en essayant de se mettre à la place de Jeanne, qui est le centre de perspective, un "énonciateur"² second non locuteur (e2) : cela apparaît bien sûr nettement dans la deuxième partie de la phrase avec le *mais* argumentatif, la valeur aspectuelle de l'imparfait (par opposition au passé simple), le sémantisme du verbe *cessait*, le choix de la tournure négative : tout cela pose par inférence, derrière la dimension informative et descriptive de l'énoncé, que Jeanne est déçue de ne pas pouvoir partir en voyage. Car c'est l'inférence que l'on doit faire de la situation telle qu'elle est exprimée : des malles

fermées, le mouvement vers la fenêtre font conclure que le texte présuppose que Jeanne savait déjà qu'il pleuvait et voulait vérifier s'il pleuvait toujours. L'énoncé constatif peut donc se lire *aussi* comme exprimant modalement un désir de partir et une déception de ne pouvoir le faire, qui renvoient à e2, et non à l'énonciateur primaire (E1). Ici, l'énonciateur est un autre que soi, un autre qui ne parle pas, au point qu'on pourrait croire que l'énonciateur n'est là que pour penser ces autres qui ne parlent pas, que le locuteur évoque par une sorte d'empathie, en se mettant à leur place (cette glose n'est pas de Ducrot, elle est mienne), comme si l'énonciateur ne concernait pas aussi le locuteur, dans son activité autodialogique. Bien évidemment, il n'en est rien, comme le montrent les tensions entre locuteur lambda et locuteur L, mais il est malgré tout significatif que Ducrot utilise la notion de locuteur, là où on pourrait tout autant imaginer de convoquer celle d'énonciateur. Culioli parle toujours de locuteur / énonciateur, Ducrot les distingue. En fait, tout locuteur est toujours énonciateur, mais tout énonciateur n'est pas forcément locuteur, comme Jeanne, qui ne parle pas. En réalité, derrière le même mot d'énonciateur, se cachent deux réalités différentes au plan des instances : il y a un énonciateur toujours articulé avec un locuteur, et cela vaut d'abord pour locuteurs /³ énonciateurs primaires (L1 / E1⁴) ou pour des locuteurs seconds / énonciateurs seconds (l2 / e2) des discours rapportés. Mais il y a encore des énonciateurs seconds non locuteurs, reconstruits empathiquement par L1, comme c'est le cas pour Jeanne, en (1). Parler d'énonciateur est quasiment un abus de langage, si on pense l'énonciateur comme l'auteur d'un acte d'énonciation qui produit des énoncés. L'énonciateur non locuteur n'est pas à la source d'un acte d'énonciation, il est à la source d'un point de vue. Sans doute vaudrait-il mieux parler d'un espace mental autre que celui du locuteur / énonciateur premier, ou alors faudrait-il employer des guillemets de distanciation pour cet "énonciateur"-là, qui ne parle pas...

C'est l'apport indépassable de Ducrot d'avoir fait cette hypothèse, et c'est ce sillon que je creuse avec opiniâtreté, à partir de la notion de point de vue, à laquelle je crois pouvoir dire que j'accorde une bien plus grande importance que Ducrot, non sans expliciter davantage que ce qu'en dit Ducrot l'importance égale des PDV autodialogiques et hétérodialogiques, qui relèvent tous deux de formes d'altérité et de réflexivité distinctes, mais dans leur fond similaires, et complémentaires.

III. LA PROBLÉMATIQUE DU PDV

DES CONTENUS PROPOSITIONNELS A LA NOTION LINGUISTIQUE DE POINT DE VUE (PDV)— On trouve, dans la ScaPoLine notamment (Nølke *et al.* 2004), une équivalence entre PDV et contenu propositionnel (CP). Mais on ne saurait limiter l'analyse des PDV au CP abstrait à quoi les

réduisent les logiciens, faisant de (2) l'équivalent d'une proposition du type [homme-être-loup-pour-homme] :

(2) L'homme est un loup pour l'homme.

Ce CP abstrait fait fi de la tournure générique de la métaphore, fi aussi du choix de parler des êtres humains en donnant à "homme" un sens générique qui a pu aller de soi pendant des millénaires, mais qui est de plus en plus contesté. On objectera que ces considérations n'affectent pas la vérité *sub specie aeternitatis* du jugement. Certes. Mais la saisie de l'ensemble de la référenciation oblige aussi à tenir compte des phénomènes intonatifs (ce qui est rarement fait, en théorie, mais pas dans la vie quotidienne...). C'est l'ensemble de ces éléments qui permet de déterminer si, en contexte, (2) signifie, entre autres possibilités, (2a) ou (2b). En effet, les fragments entre accolades, non prononcés, explicitent le sens montré du CP, prononcé d'un ton d'évidence doxique, en (2a), qui est réfutée en (2b)⁵ :

(2a) {Chacun sait cela,} l'homme est un loup pour l'homme.

(2b) {La belle affaire,} l'homme est un loup pour l'homme.

Les PDV postulent un autre regard sur les CP, considérant qu'ils ne font pas que référer au monde de façon vériconditionnelle, mais qu'ils indiquent aussi la position de l'énonciateur sur les objets du discours. La notion de PDV ou de position énonciative réfute l'hypothèse platement référentialiste et objectiviste selon laquelle les mots seraient « des étiquettes posées sur les choses » (Dubois 2009 : 16) : les choix de catégorisation (noms et verbes), de qualification (adjectifs et adverbes), de modalité et de modalisation, d'ordre des mots et des prédications, les choix de mise en relief indiquent la position de l'énonciateur par rapport aux objets du discours. En ce sens, la notion de position croise celle de point de vue (PDV), en s'inscrivant dans une conception forte de l'énonciation / référenciation, co-extensive à la langue. C'est en quoi la référenciation du CP d'un PDV est capitale pour la saisie de la position énonciative de l'énonciateur et pour l'interprétation du sens de l'énoncé.

Je propose donc de parler de *point de vue*, plutôt que de CP. De plus, j'utilise les abréviations *PDV*, pour distinguer la notion linguistique de point de vue des significations de la lexie de la langue naturelle, afin d'éviter de confondre ces deux dimensions. Un point de vue, dans la langue naturelle, en français du moins, mais pas seulement, c'est un point d'où l'on se tient (voir le *Standpunkt*) et d'où l'on a une vue particulière, qui est souvent associée à l'idée de belle et large vue, à l'instar de celle que l'on a depuis un point élevé. Partant de là, *cette première acception, perceptive, sensorielle*, qui privilégie plutôt le sens de la vue, se charge de valeurs secondaires qui ne sont pas a priori définitoires, mais qui ont tendu à

s'imposer comme telles, avec l'idée de perspective, de point de vue surplombant. Ces valeurs plus sensibles et intellectuelles se retrouvent dans l'usage courant du terme : « avoir un point de vue », c'est avoir une *opinion*, voire formuler un *jugement* plus ou moins réfléchi, étayé. Cet emploi n'ignore pas la dimension perceptuelle, même si celle-ci est intellectualisée : en ce cas, elle peut être glosée par des expressions telles que *cadre notionnel* (e.g. « du point de vue sociologique ») voire de paradigme théorique (e.g. « le point de vue psychanalytique pense tout autrement que l'approche psychologique »). Dans ces deux derniers cas, on souligne que la perspective est intellectuelle, dépendante d'un certain nombre de principes ou de situations concrètes qui pèsent sur la définition de l'objet comme sur son analyse⁶.

Pour ma part, je définis comme point de vue (PDV), en linguistique, tout énoncé qui prédique des informations sur n'importe quel objet du discours, en donnant non seulement des renseignements sur l'objet (relatifs à sa dénotation), mais aussi sur la façon dont l'énonciateur envisage l'objet, exprimant ainsi un PDV. L'objet de discours construit par le mode de donation de la référence comporte des traces du point de vue de l'énonciateur sur l'objet, indépendamment du fait que l'énonciateur exprime explicitement un jugement de valeur sur l'objet (à travers des qualifications, des modalisations, des jugements...), car il n'est pas possible de dissocier l'objet de son commentaire⁷, comme si la subjectivité ne se manifestait qu'au plan de la connotation et n'affectait pas celui de la dénotation. Cette définition formelle, énonciative, n'est pas totalement sans rapport avec les significations de la lexie naturelle, car la définition linguistique englobe la possibilité que les PDV comportent des perceptions, des opinions ou des jugements, même si elle est beaucoup plus vaste que cela, puisque tout choix de dénotation, tout choix d'ordre des mots fait sens. Le PDV peut ainsi renvoyer à une conception restreinte à l'étude des perceptions (comme je l'ai fait dans Rabatel, 1997 et 1998) ou concerner n'importe quel énoncé, dès lors que l'analyse prend en compte les choix de référenciation des objets du discours⁸.

D'une certaine façon, la conception élargie est en congruence avec ce que disait Saussure 2002 : 19, 201, dans ses *Écrits de linguistique générale*, restée aux marges des conceptions *mainstream* de la linguistique. Certes, la réalité a bien une existence indépendante du langage, mais, dans l'ordre du langage, toute appréhension de cette dernière ne peut pas faire abstraction des positions des énonciateurs, influencées par leur place, leur histoire, leurs représentations, les interactions avec autrui et les influences qu'ils veulent exercer sur lui⁹, sauf à verser dans un objectivisme scientifique, à abonder l'illusion que l'étude linguistique du matériau linguistique serait possible en 'objectivant' des objets à l'aide de mots neutres sans histoire. Partant de là, il n'est pas sans intérêt de préciser un certain nombre de

remarques / d'enseignements que l'on peut tirer de l'exemple de Maupassant analysé par Ducrot :

-i) Premièrement, le PDV est indiqué par des mots pleins (*cessait*) comme par des morphèmes grammaticaux (l'imparfait, la négation, le connecteur argumentatif, le défini qui indique la saillance de la pluie dans la mémoire de Jeanne, alors qu'il s'agit de l'incipit du texte) – sans compter bien d'autres marques d'un empan plus important, comme on le verra sous v).

-ii) Deuxièmement, le PDV est certes plus marqué dans la proposition coordonnée par *mais*, toutefois l'énoncé avec le PS, avant le *mais*, n'est pas dénué de subjectivité pour autant : c'est toujours le PDV de la source énonciative Jeanne, puisqu'on peut inférer une intentionnalité et associer une modalité volitive au déplacement. En effet, si Jeanne va vers la fenêtre, c'est qu'elle veut partir et veut vérifier si elle le peut : j'appelle cela un *PDV embryonnaire* (Rabatel 1998, 2004), qui appréhende l'univers du discours depuis le PDV d'une source, globalement – dans un premier plan (Combettes 1992) dont le passé simple est en contexte narratif le temps prototypique –, sans entrer dans les détails des sensations, analyses, commentaires que cela provoque dans les deuxièmes plans, avec comme temps prototypique l'imparfait, qui est le temps par excellence du commentaire, de la mise en relief : c'est ce que j'appelle le *PDV représenté* (Rabatel 1998). Même si la source reste la même, il existe un espace énonciatif d'une autre nature, qui permet à l'"énonciateur" d'envisager les choses de l'intérieur, et non plus globalement, et l'on comprend pourquoi ces fragments d'énoncés ou ces énoncés sont ressentis comme plus subjectifs que le PDV embryonnaire.

-iii) Troisièmement, il est discutable de considérer que les éléments marqués sont seuls subjectifs et que les éléments non marqués seraient objectifs. Ils peuvent le paraître, contrastivement, mais il faut toujours avoir en tête de s'interroger sur les calculs (subjectifs) que ceux qui donnent à leurs énoncés un tour objectivant¹⁰. Cette remarque est décisive pour analyser les phénomènes d'effacement énonciatif, qui sont légion dans les discours médiatiques, où les marques de la première personne sont quasiment interdites, sans que, pour autant, la subjectivité soit absente. Il en va de même pour les effets de l'implicite, de la mise en texte (Rabatel 2017).

-iv) Quatrièmement, l'énoncé global est donc subjectif de part en part, mais selon un gradient : c'est ce qui me fait distinguer un PDV embryonnaire dans le premier plan (autour du passé simple) – qui se définit davantage par une appréhension globale des phénomènes que par la thèse d'une objectivité discutable¹¹ – et un PDV représenté dans le deuxième plan, qui commente et détaille les impressions globales du premier plan. On gagnerait à manipuler l'énoncé pour s'apercevoir que l'on pourrait expliciter davantage la subjectivité, dans les deux propositions, comme en (1b) :

(1b) Jeanne, ayant terminé ses malles, s'approcha vivement / impatientement de fenêtre ; mais, hélas, pensait-elle, la pluie ne cessait pas !

L'ajout d'un adverbe renforce l'impatience dans la première proposition ; le point-virgule à valeur expressive dramatise les sentiments contraires, le point d'exclamation et l'interjection *hélas*, associé à l'incise, avec son *verbum sentiendi*, transforment le PDV représenté en DIL : tout cela indique plus clairement que l'original (mais sans doute avec moins de talent) que la scène est bien racontée du PDV de Jeanne. Les manipulations des énoncés objectivent les effets qui résultent des modifications terme à terme et modifient l'appréhension globale de l'énoncé. Bref, le paradoxe de l'altérité que propose Ducrot repose ici sur le fait que, d'une part, l'autre existe sans parler, sans exprimer de jugement, qu'il est construit de part en part par le locuteur premier, L1, et que, d'autre part, malgré cette situation, cet énonciateur second non locuteur a cependant une dimension existentielle forte, en lien avec son autonomie modale incontestable, en ce sens que ses désirs, réactions, actions sont bien les siennes, et pas celles du locuteur premier.

- v : Cinquièmement, une autre leçon, confirmant la complexité de la notion de PDV, est que celle-ci, étant transversale, d'ordre discursif, demande de mettre en œuvre une translinguistique pour rendre compte des textes, des discours en situation et des parcours interprétatifs qu'ils autorisent. Cette translinguistique est largement inférentielle, reposant sur des cooccurrences de marques et d'indices, de manière à bâtir des réseaux de significations qui ne se réduisent pas aux isotopies. Quant aux marques, elles sont innombrables, puisque tout dans la langue indique un PDV, comme le dit Rastier :

« Bien au-delà des pronoms, des déictiques et autres indexicaux, le concept de Point de vue intéresse tous les paliers de la description linguistique : par exemple, au sein d'une classe lexicale, tout seuil évaluatif peut être considéré comme un changement de Point de vue

(ainsi, dans une phrase comme Il n'est pas grand, il est gigantesque). Pour ce qui concerne l'expression, le Point de vue se traduit par le choix de la langue ou du niveau de langue (diachronique, diatopique ou diaphasique) ; pour ce qui concerne le contenu, par des choix thématiques, dialogiques et dialectiques. Ces choix, que l'on pourrait détailler à tous les niveaux du contenu, comme de l'expression, définissent un éthos intégré. » (Rastier 2015 : 99-100)

En fait, la liste des marques mérite d'être complétée, comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, sans que le répertoire soit exhaustif : en effet, outre le marquage des positions énonciatives, avec les choix d'inscrire les lexies au centre de leur domaine ou non (voir supra), les choix de validation (par rapport à soi, au *tu*, au *on*), de valuation, de qualification, de quantification, de plans d'énonciation, d'ajustements intersubjectifs, d'actes de langage, en définitive, les choix de référenciation qui traversent les prédications :

« l'énonciateur énonçant une prédication choisit, au plan morphosyntaxique entre modalités d'énonciation (assertion, injonction ou interrogation) et modalités d'énoncé (exclamation, négation, emphase). Il peut encore préciser la valeur modale par le choix de termes, syntagmes ou périphrases relatifs au caractère (plus ou moins) nécessaire, obligatoire, possible ou probable du procès représenté, à l'aide des auxiliaires modaux ou de leurs équivalents adverbiaux ou circonstanciels ou périphrastiques. Il peut également évaluer le procès, expliciter son évaluation par un certain nombre de commentaires métalinguistiques portant sur le contenu propositionnel ou sa modalité, qui peut être atténuée, renforcée. D'où le fait qu'on puisse rapprocher l'énonciateur de la notion de sujet modal chez Bally (Ducrot 1989 : 181-191), dans la mesure où son empreinte se voit non seulement dans le modus, mais encore dans les choix qui organisent le dictum, ainsi que le souligne Ducrot 1993. » (Rabatel 2012e : 25-26)

La liste est d'ailleurs incomplète, on pourrait y ajouter les relations intra- et interphrastiques, qui ouvrent sur l'agencement des textes, les variations génériques, les phénomènes de mise en page, etc., sans compter l'ensemble ouvert des indices. Compte tenu des remarques précédentes, il faut considérer que tout peut faire PDV, pas seulement les formes marquées par rapport aux formes non marquées, mais aussi les formes non marquées elles-mêmes, celles qui paraissent objectivantes, qui relèvent de l'effacement énonciatif (nominalisations, infinitivations, impersonnalisations, etc. voir Rabatel 2008 : 577-580), dans la mesure où, je l'ai déjà dit, mais je crois qu'il faut insister là-dessus, les choix peuvent

renvoyer aux stratégies des énonciateurs. Partant de là, il faut bien reconnaître que la problématique du PDV est complexe, se laisse malaisément modéliser, parce que c'est une problématique discursive (je dis cela sans penser le moins du monde que le discours serait moins "bien" que la langue), parce qu'il repose sur un grand nombre de marques (de surcroît qui ne sont pas souvent monovalentes), voire d'indices peu conventionnels, non grammaticalisés mais qui font sens dans certaines situations, dans certains genres. Ce qui est fondamental, c'est l'existence d'une cooccurrence de marques qui ne font sens que si elles permettent de rendre compte de changements de perspective, de position énonciative, notions que je spécifierai dans la remarque suivante, à partir de la distinction entre auto-PDV et hétéro-PDV.

- vi : Sixièmement, outre la question des marques et indices du PDV, il faut encore accorder beaucoup d'attention à la question de la source des PDV, et, on le verra plus loin, à leur nature de sujet incarnés, source qui n'a rien à voir avec un psychologisme externe à la langue puisque cette construction linguistique des sujets découle du travail de référenciation (Rabatel 2014).

Tout d'abord, si le PDV a une source individuelle, il convient de distinguer les auto-PDV (du locuteur / énonciateur primaire, qui n'utilise pas forcément le *je*) des hétéro-PDV. Si (1) était un hétéro-PDV, (3) et (4) sont des auto-PDV. Cependant, (3) et (4) expriment de façon conventionnelle le PDV du locuteur / énonciateur primaire, en première personne, tandis que (2) le fait en adoptant la stratégie objectivante de l'effacement énonciatif.

(3) Je ne vous abandonne pas (Nicolas Hulot, cérémonie de passation de pouvoir, 4 septembre 2018)

(4) Si j'étais américain, je serais plutôt démocrate. En son temps, j'ai apprécié la deuxième gauche de Michel Rocard. Mais, dans le système bipolaire français, je suis de droite. Ce qui caractérise à mes yeux la démarche de la droite actuelle, c'est le pragmatisme. Nous nous distinguons de la gauche sur trois plans.

1. – Nous faisons plus confiance aux acteurs privés que publics.
2. – À la redistribution, nous préférons la promotion sociale individuelle, la justice à l'égalité.
3. – Nous souhaitons une société régulée, respectueuse des règles éthiques, ce qui justifie, par exemple, mon opposition à l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel.

Nous avons fait campagne sur trois mots : liberté, autorité, partage. Les nuances, au sein de la droite, tiennent à l'ordre de ces mots. Moi, je mets partage en premier, puis l'autorité. La liberté ? Elle va de soi. (Jacques Barrot, Ancien membre de l'UDF, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, *Le Monde* 1-11-2002)

(4) montre tout en ensemble de jeu de positions énonciatives / d'auto-PDV de L1 / E1, qui réfléchit sur son positionnement politique par rapport à un cadre idéologique étranger, ou français, mais décalé dans le temps, avant de préciser sa position dans la situation française actuelle. Sa position est d'ailleurs largement dominée par le camp adverse, qui, dans le système bipolaire, l'amène à se définir par rapport aux autres, en utilisant le « je », puis un « nous » qui lui permet ensuite de préciser ses cadres idéologiques, au positif, tout en gardant le plus souvent une présentation dichotomique. Mais il utilise également l'effacement énonciatif, *in fine*, pour poser comme indiscutable, évident, des choix tout personnels. C'est dire combien, au fil du texte, la somme des PDV traduit la stratégie très plastique de se définir par de multiples PDV, sans que pour autant on soit amené à conclure qu'il soit difficile d'assigner un véritable PDV au locuteur. Je tiens au contraire que tous ces différents PDV co-orientés (et qui intègrent des PDV anti-orientés) peuvent se résumer à un macro-PDV qui subsume tous les auto-PDV et à un macro / méta-énonciateur en syncrétisme avec L1 et qui correspond aux positions essentielles du sujet parlant¹², en l'occurrence, un PDV droitier libéral, qu'il s'agisse d'un libéralisme économique, capitaliste, ou d'un libéralisme plus libertaire, relativement aux mœurs. Cette question de l'organisation des PDV, de leur hiérarchisation, est centrale dès qu'on ne se contente pas d'analyser des PDV dans des énoncés isolés, comme (1), mais dans des textes, à défaut dans des segments textuels substantiels. C'est déjà le cas avec (4), et aussi avec (5). (5) est plus complexe, car le *je* est absent, mais les italiques guillemetées indiquent, comme c'est l'usage dans la presse, notamment dans *Le Monde*, un discours rapporté au discours direct (DD) : on peut donc considérer François Hollande comme un locuteur / énonciateur primaire, qui parle de la France et au nom de son pays, qu'il représente devant la tribune des Nations unies ; on peut aussi l'analyser comme un locuteur / énonciateur second, dont le PDV est représenté par le journaliste, qui joue en l'occurrence le rôle de L1 / E1 – et l'on verra infra que cette représentation médiate du PDV n'est pas sans conséquence, puisqu'elle donne naissance à un empilement de PDV, le PDV de L1 / E1 orientant le PDV de I2 / e2, quand bien même L1 / E1 ne dit mot, la mise en texte étant suffisamment parlante.

(5) A New York, François Hollande a ainsi posé les « *quatre exigences* » de la France dans ce dossier : « *Imposer un cessez-le-*

feu, c'est le préalable ; assurer l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire à Alep et aux autres villes martyres, c'est l'urgence ; permettre la reprise des négociations politiques (...), c'est la solution ; et sanctionner le recours aux armes chimiques, c'est la justice. » (En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/international/article/2016/09/22/le-testament-de-francois-hollande-sur-la-syrie_5001935_3210.html#FIxx7hPFMqQZ36EZ.99)

On notera que les hétéro-PDV, qui correspondent à des reconstructions empathiques de PDV concernant des autres *que* soi ou *de* soi, et ne sont pas propres à la fiction, comme l'a montré (4) ou comme l'indique également (6) :

(6) Les mathématiciens, les physiciens, ils n'ont pas besoin de laboratoire, ils théorisent, ça leur suffit (pause), disent-ils (Bernard Joly, auteur d'une histoire de l'alchimie, France Culture, 11/09/2013)

L'extrait est prononcé par un chercheur, dans le cadre d'une émission scientifique, et le jugement, « ça leur suffit », ne correspond pas à son jugement : c'est le PDV des mathématiciens et des physiciens, comme le confirme le *verbum dicendi*, après la pause. Mais il faut bien convenir qu'on n'est pas devant un DD "classique" (« ça nous suffit »), ni devant un discours indirect (DI) tout aussi "classique" (« ils disent que ça leur suffit »). Il n'en reste pas moins que cette reconstruction empathique correspond bien à un décentrage du locuteur primaire vers le PDV des énonciateurs seconds. Ce n'est qu'après avoir posé l'attribution de ce PDV aux énonciateurs seconds que peut se poser la question de savoir si le locuteur est d'accord ou non avec ce PDV – ce que l'extrait ne permet pas de trancher.

Enfin, ces PDV peuvent prendre la forme de discours direct libre (DDL), outre les DD et DI, comme en (7), ou encore de bien d'autres formes hybrides (Rosier 1999, Authier-Revuz 1992, Rabatel 2008 : 440-446).

(7) Elle désigna le cordon, il approuva du regard, oui, d'accord, ne t'inquiète pas, elle vérifia le verre, la bouteille d'eau, le mouchoir, les pilules. (Pierre Lemaître *Au revoir là-haut*, Albin Michel 2013 : 185)

Relativement aux sources, les PDV peuvent renvoyer à des énonciateurs individuels ou collectifs, voire anonymes, en (8) avec un jeu de mots qui défige la lexie figée « vue de dos » en jouant sur un à peu-près syntaxique et paronomastique avec le mot « dot », soulignant que si la femme est quelconque, sa fortune en fait cependant un parti enviable, selon la doxa

démasquée par 12 / e2. En (9), le PDV doxique figure dans un DIL qui évoque la méfiance des trouffions envers leurs officiers.

(8) Avant-guerre, elle les avait démasqués de loin, les petits ambitieux qui la trouvaient banale vue de face, mais très jolie vue de dot. (Pierre Lemaître *Au revoir là-haut*, Albin Michel 2013 : 161)

(9) L'aumônier trouve une place parce que les gars se serrent, ce serait un officier, il irait se faire voir, mais un curé... (Pierre Lemaître *Au revoir là-haut*, Albin Michel 2013 : 116)

On notera que ces PDV peuvent être stéréotypés – comme en (8), à propos des hommes coureurs de dot – ou pas : en (10), le fragment en italique correspond bien à perception du commissaire, qui vérifie que ce qu'il voit correspond bien à ce qu'on lui a dit (c'est aussi le cas de (1)) :

(10) Il [commissaire Ricciardi] voulut cependant vérifier quelque chose toute de suite : il s'approcha de la console et ouvrit la cassette. *A l'intérieur, comme l'avait dit Concetta Sivo, se trouvait, bien à sa place, la clé du cadenas qui servait à fermer la grille du palier.*

De même, les PDV peuvent être récursifs ((11)), réciproques ((12)) :

(11) C'était le signe avant-coureur de la migraine et Lucy le [Miles, son mari] gronderait de s'être exposé au soleil. Elle aurait voulu qu'il prît une ombrelle – *pour se ridiculiser aux yeux de tous les Indiens*. Ses reproches, pourtant, lui serviraient d'excuse pour prendre un bain froid avant le dîner.

(12) En disant ce mot, le roi fixa sur le mousquetaire un regard profond.

« Ah ! ah ! pensa ce dernier, il fait plus que se souvenir, il devine... Diabre » (Dumas, *Le vicomte de Bragelonne*, t. 1 Laffont, 1991 : 320)

Ils peuvent même être réciproques et récursifs, comme en (13) :

(13) Lerois a tiqué. Goodwhile a noté que Lerois tiquait. Lerois note que Goodwhile a noté. (Oppel, *French tabloïds*, Rivages thriller, 2005 : 224)

Au-delà de cette petite typologisation des PDV, il convient d'insister sur une conséquence fondamentale de l'existence d'auto- et d'hétéro-PDV : il n'est pas nécessaire de passer par un changement d'énonciateur pour actualiser des PDV. Ce qui fait fondamentalement le PDV, c'est l'existence d'une perspective. Et ce qui favorise leur repérage¹³ c'est l'existence d'un changement de perspective, émanant d'une source qui peut être constante. Bien sûr, la représentation la plus immédiate du changement de perspective, c'est le changement d'énonciateur, l'existence d'un PDV coréférent à un autre que soi. Mais d'une part, cela n'est pas une condition nécessaire, car des autres que soi peuvent être des *alter ego*, penser, voir,

ressentir, agir comme nous : cela reste la même perspective, bien qu'on ait changé de locuteur, d'énonciateur, et, pour tout dire, de sujet parlant. La notion fondamentale et nécessaire, c'est celle d'un changement de perspective : un même locuteur peut donc changer de position énonciative, relativement à l'espace, au temps, au genre, au nombre, à des valeurs, des cadres idéologiques ou théoriques, et ces changements créent des espaces mentaux différents, concernant E1, E1', E1'', etc., avec autant d'images de soi et de sujets modaux affichant des valeurs distinctes, comme on le voit en (4). C'est pourquoi le passage d'un changement de perspective, du « je » au « nous », d'un jugement original à une représentation doxale, tout fait sens pour la problématique réflexive du PDV (Rabatel 2016).

vii : Septièmement, il s'ensuit qu'on ne peut réduire la notion de PDV aux exemples narratifs en 3^e personne et au passé analogues à l'exemple (1) : certes, il existe des PDV sans parole, et c'est le mérite de Ducrot d'avoir aidé à comprendre la nature paradoxale de ces PDV sans parole, sans locuteur, qui sont des projections imaginaires du locuteur / énonciateur premier, qui se met à leur place et imagine ce qu'ils perçoivent, font, mais il existe bien évidemment des PDV avec paroles, qui émanent du locuteur / énonciateur premier, ou d'énonciateurs seconds qui sont aussi locuteurs, et l'on est alors dans la problématique des discours rapportés, comme c'est le cas dans les exemples (7), (8), (9). Dans ces cas, je nomme ces PDV des *PDV assertés* (Rabatel 2004). Il y a donc une constellation de formes ou de modalités du PDV, indépendamment de la question des auto- et hétéro-PDV, qui repose sur la quantité et le mode d'appréhension des contenus, globalement ou de façon plus détaillée, selon un aspect sécant. La distinction est formelle, et non sémantique : on peut exprimer des PDV sensoriels dans des PDV embryonnaires (« Il vit l'enfer ce jour-là »), représentés (« C'était l'enfer qu'il avait vu ») ou assertés (« Je t'assure que, ce jour-là, j'ai vraiment vu l'enfer ») ; et de même pour des pensées, des paroles, des actions. La constellation des PDV permet donc de rendre compte de ses PDV, de ceux des autres, et des différents régimes cognitifs, synthétiques ou analytiques, des différents modes d'expression langagiers (objectivants ou subjectivants) et des liens anthropo-linguistiques entre perceptions, pensées, paroles et actions.

Si l'on prend en compte ces exemples, dans leur diversité, si l'on revisite la notion d'énonciateur à partir de celle de PDV, il me semble qu'on est invité à se poser, en dernier lieu, la question du *sujet* et celle de l'intentionnalité, en lien avec la dimension modale et la part des valeurs et émotions associées aux PDV, en sus de leur dimension vériconditionnelle.

IV. DU SUJET ET DE L'INTENTIONNALITÉ

Rastier rappelle le geste saussurien, lorsqu'il écrit que la linguistique n'a pu se « constituer qu'en éludant la question du sujet, ou du moins en refusant de produire une notion de « sujet linguistique », sans rapport avec la psychologie ou la psychanalyse ». Et il cite à l'appui de sa thèse « une notation curieuse mais fascinante de Saussure » relevée dans les manuscrits de Harvard :

« *Résolution du moi consistant à le nier comme inexistant et constitué par une collection de choses contingentes comme les roues ou le timon d'un char* ».

L'idée que le moi ne fait pas autorité sur la langue, qu'il n'est qu'une collection contingente – de la même façon que la signification d'un mot n'est aussi qu'une collection contingente, comme dit Saussure – cela rappelle fort "l'ontologie négative" du bouddhisme. D'ailleurs ce texte figure dans un fragment sur le bouddhisme, et l'image de cette roue du char, traditionnelle dans la philosophie bouddhiste, fait du Moi un assemblage presque vide fait de pièces et de morceaux – qui cependant tiennent ensemble. » (Rastier 2003 : 305)

On imagine pourquoi cette référence bouddhiste a pu intéresser le linguiste, lui permettant de rendre compte de la langue comme d'une structure dans laquelle les sujets linguistiques ont bien peu de part. Le sujet est pris dans des processus d'assujettissement / désassujettissement. J. Revel (2015 : 158) rappelle l'originalité de la conception foucauldienne du sujet, analysant « une épaisseur des déterminations qui ne peut jamais déboucher sur la réalité saturée d'un déterminisme absolu, et une liberté humaine qu'il faut toujours historiciser mais qui n'en reste pas moins intransitive ». Dans le domaine de la métaphysique, de la philosophie morale et de l'éthique, M. Conche (2016 : 92) affirme l'existence du libre-arbitre – par-delà la saisie des déterminations des sujets –, qui repose sur « la capacité de choix », en reprochant à son ami et contradicteur Comte-Sponville de reproduire la confusion spinoziste entre *causes* et *raisons* : « par les causes, on est déterminé, et l'on est non libre ; par les raisons, on se détermine et l'on est libre (les causes ne sont alors que des conditions) » (*ibid.* : 166).

Il en va de même dans l'ordre du langage. Ce n'est pas parce que les sujets parlent et pensent avec des préconstruits, des prédiscours, parce qu'ils sont fortement construits et contraints par eux, par les normes et genres, comme par leur histoire personnelle, ainsi que l'époque qui les a vu naître, qu'il faut leur dénier cette responsabilité d'effectuer certains choix et non d'autres. « Ce que parler veut dire » ne correspond pas à l'expression d'un vouloir dire totalement clair et pleinement conscient, antérieur et

extérieur à la langue, qui n'aurait qu'à être encodé puis décodé, mais joue de la tension entre ce que l'énoncé / le texte dit et ce que le récepteur connaît du locuteur et imagine ce que sont ses intentions. Dans tous les cas, les sujets sont en relation avec une certaine intentionnalité, indispensable au processus interprétatif des récepteurs, mais aussi aux nécessités de l'interaction et de l'action tout court, qui, comme les travaux sur la cognition et les neurosciences l'ont montré (*e.g.* Jouvent 2013) et comme le confirment les études du PDV, mettent en avant le continuum entre processus sensoriels, sensibles, réflexifs et actionnels (ce que j'ai appelé le continuum entre pré-réflexivité et réflexivité (Rabatel 2008 : 417-420, 440-449, 464-469 et 2015b :)¹⁴.

L'INTENTIONNALITE, EN LIEN AVEC LES MODALITES (COREFEREES A L1 / E1 OU AUX E2) ET AVEC LE CONTINUUM SENSORIEL / PRAXIQUE— L'intentionnalité s'entend ici non pas essentiellement comme l'expression linguistique du vouloir dire / vouloir faire d'un sujet pleinement conscient et maître de lui, extérieurs et antérieurs à toute effectuation linguistique ou praxique : elle est, pour le linguiste, le résultat de l'organisation discursive, et la condition d'une analyse sémantique discursive. Le sens est en effet le résultat d'ajustements sémantiques qui tiennent compte des situations où sont engagés les locuteurs premiers et seconds et tous les récepteurs qui actualisent les textes. Sans entrer dans une longue discussion, je précise, pour répondre à une objection attendue, selon laquelle l'inconscient saperait la thèse de l'intentionnalité, qu'à partir du moment où l'intentionnalité dont je me réclame est essentiellement une intentionnalité construite par les récepteurs qui se mettent à l'écoute des énoncés / textes (et cela vaut aussi pour le locuteur qui est à l'écoute de sa parole, voir *infra*, Green), cette conception est en mesure de récupérer les phénomènes inconscients. Les phénomènes inconscients peuvent bien correspondre à des intentions cachées, insues, mais, comme j'ai tenté de le montrer à propos des lapsus, ils ne sont pas pour autant inintentionnels : ils ne le sont pas pour les écouteurs qui relèvent le lapsus, pas non plus pour le locuteur qui s'en aperçoit (Rabatel 2018b) : certes, cette intentionnalité est secondaire – du moins lorsque les écouteurs relèvent un lapsus non entendu par le locuteur qui le profère –, elle est postulée, sinon le lapsus ne serait pas drôle. Et on peut dire de même, drôlerie en moins, pour les phénomènes de PDV : ils seraient, émotionnellement, cognitivement, interprétativement, beaucoup moins intéressants si cette intentionnalité – omnidirectionnelle, comme on va le voir – n'était pas présumée.

L'intentionnalité découle du fait, bien dégagé par Ducrot 1989, que l'"énonciateur" source de PDV sans paroles est une sorte de sujet modal. Je dis "une sorte", parce que le sujet modal par excellence, c'est le locuteur / énonciateur premier, celui qui modalise ses dires comme ceux des autres.

Mais même si les "énonciateurs" des PDV sans paroles ne sont pas locuteurs, s'ils n'ont donc pas la possibilité de redoubler / modaliser, dans des *modi* extra-prédicatifs leurs perceptions, pensées, actions présentées globalement dans les *dicta*, ils sont malgré tout des sujets modaux dont la puissance pleine et entière s'extérioriserait par l'activité de locution. Ainsi, en (1), Jeanne désire partir, regrette de ne pouvoir le faire. Ses mouvements vers la fenêtre sont intentionnels, motivés par sa volonté de partir dès que la pluie cessera. Le lien entre perceptions, pensées, action, est certes exprimé empathiquement par le locuteur / énonciateur premier, mais ce se sont pas ses émotions, ni ses réactions qui sont en cause. Tout au plus, on le verra ensuite, pourra-t-il entériner l'existence (fictive) de ces modalités secondes, sous le régime de la prise en compte, éventuellement marquer son accord, avec elles (« hélas pour la pauvre Jeanne la pluie ne cessait pas ») ou son désaccord. La thèse que je voudrais défendre est donc double :

Premièrement, je défends la thèse d'une intentionnalité reposant sur le continuum des perceptions vers l'action, en passant par les pensées, paroles, évoqué supra à travers la problématique de la pré-réflexivité et de la réflexivité. Je n'y reviens pas davantage, sinon pour signaler qu'à partir du moment où les énonciateurs seconds non locuteurs sont bien des sujets modaux en puissance, sont dotés de capacités émotives et réflexives qui montrent combien les sujets réagissent à leur environnement, capitalisent leurs expériences, les érigent en raisons d'agir, en fonction de systèmes de valeurs pour soi et / ou pour le groupe, il est difficile de ne considérer ces énonciateurs que comme des « êtres discursifs », comme le dit la ScaPoLine (Nølke *et al.* 2004) sans envisager la part existentielle qui est en jeu derrière telle ou telle façon de parler, qui est aussi une façon de ressentir, de penser, orientant des façons d'agir dans un sens ou un autre. Le lecteur (ordinaire) ne s'intéresserait pas une minute de rang à ces êtres de papier s'il pensait que ces êtres discursifs-là n'avaient rien à lui dire pour son propre vécu. Et il est bon me semble-t-il que les théoriciens n'oublient jamais cette dimension corporelle, sensible, idéologique qui est au fondement de leur être et de leur rationalité.

Deuxièmement, en appui sur la thèse précédente, je défends la thèse d'une intentionnalité multidirectionnelle, qui concerne :

- L'intentionnalité des "énonciateurs" ou énonciateurs / locuteurs seconds.

- L'intentionnalité des locuteurs / énonciateurs premiers.

- L'intentionnalité des récepteurs qui se font les interprètes des textes, cherchent à y reconstruire les deux niveaux d'intentionnalités précédents et à les combiner avec leurs propres hypothèses, leurs propres désirs, leur propre histoire. Car l'activité interprétative est toujours en tension entre le respect de ce que dit le texte, les contraintes qui obligent telle interprétation,

interdisent telle autre, et les hypothèses de lecture qui découlent de sa propre situation, et font des textes (plus particulièrement les chefs-d'œuvre), textes qui sortent de l'ordinaire, dans lesquels les lecteurs cherchent des *enseignements* plus que des *renseignements*, comme le dit Rastier 2013. Les hypothèses de lecture varient en fonction de l'évolution des horizons d'attente, de l'évolution des modes de sensibilité, des normes, des codes génériques, rendant l'œuvre ouverte à jamais, en fonction des dynamiques d'actualisation des textes (Barbérís 2001). Bravo 2011 : 198 cite les propos d'André Green (2003 : 47) à propos de ce qu'il nomme la « rencontre analytique » : « Cette rencontre est faite de parole et d'écoute : écoute non de ce qui est dit mais de "ce qui se parle" dans ce qui est dit ». L'écoute peut être involontaire ou volontaire, active ou « flottante » (Bravo 2011 : 199, 229), mais toujours les sens en éveil... C'est pourquoi le récepteur qui fait l'expérience du texte ne se contente pas de saturer la référence du message, de comprendre ce qui est dit, il cherche encore à interpréter ce que le texte offre comme clés pour penser son propre monde, voire imaginer d'autres mondes possibles. C'est ainsi que je comprends cette belle notion de référence suspensive chez Jacques :

« On s'intéresse moins à ce qui s'est passé qu'à ce que l'homme est capable d'être, de faire et de devenir. On ne comprendrait pas ce pouvoir, si l'on ne voyait pas que le réel commence ici par le possible, et que la référence au monde s'inaugure dans le texte sans s'achever : 'suspensive' », le mot est bon, je crois. C'est à cette référence suspensive qu'il appartient d'expliquer le pouvoir de refiguration du monde que possède l'écriture romanesque. »
(Jacques 2002 : 66-67)

Ainsi la compréhension / interprétation de la référence au réel dépasse-t-elle le réel du monde représenté pour se fixer l'objectif de comprendre un réel problématisé « à travers des mondes possibles » (*ibid.* : p. 70).

Cette démultiplication est loin de ne concerner que les textes littéraires, comme le montre l'exemple (5). Ce qui fait la complexité de cet exemple tient surtout au fait que F. Hollande est d'une part le porte-parole institutionnel d'une entité collective, la France, mais aussi le porte-parole de sa propre personne, et ces deux identités, ces deux rôles sont indissociables. La suite des PDV, avec la répétition de leur structure clivée bi-segmentale, la répétition de la présence du présentatif en fin de phrase, mettant en relief le rhème, avec le choix et l'ordre des topiques, tout cela justifie la position de la France, construit un éthos de volontarisme politique, de dynamisme, lui confère une autorité d'exécution et de conception, autorité qui rejaillit sur la personne de F. Hollande, en tant qu'homme politique. Un autre niveau de complexité concerne le fait que le journaliste ait choisi de citer ces propos en particulier, d'une part, et de le

faire sans autre commentaire, d'autre part. Cela répond à un objectif d'information des lecteurs, mais n'épuise pas le problème : il n'est pas sans pertinence de se demander si le locuteur premier journaliste cite ces propos parce qu'il en partage le contenu, relativement à l'image que FH veut donner de son pays, et peut-être relativement à l'image qu'il veut donner de lui, soit pour faire un éloge indirect de FH, soit pour mettre en valeur le sérieux politique et éthique de la position de la France, telle que l'exprime, avec une indéniable recherche stylistique, le président de la république. On saisit d'emblée la difficulté de savoir ce que pense L1 / E1, ici le journaliste, et aussi des raisons qui poussent l'interprète à penser ainsi, et cependant l'importance, au plan de l'interprétation, de tenter d'étayer les réponses à ce genre de questions (voir Rabatel 2017 : 423-432).

INTENTIONNALITE, DOUBLE DEMARCHE EMIQUE ET ETIQUÉ, DOUBLE LECTURE, DENOTATIVE ET CONNOTATIVE, OBJECTIVANTE ET SUBJECTIVANTE— On pourrait notamment objecter que l'interprète adopte une posture projective. Et c'est de fait cela qui est en œuvre, et qu'il faut essayer de penser. La projection peut être forcée, maladroite, elle est toujours plus ou moins rationnelle, plus ou moins en prise avec le texte, avec le contexte. Il est des interprétations plus rentables que d'autres, plus autorisées (en ce sens qu'elles sont riches, rendent compte d'aspects, de mises en relation inédits), qui sont partagées par un grand nombre d'individus experts ou individus ordinaires. Toute démarche scientifique est projective, imaginative. L'important est de le savoir, de contrôler ses projections. L'intérêt d'une démarche véritablement scientifique, selon moi, c'est d'articuler les approches objectives et subjectives (Rabatel 2013, 2017 : 161-171), ce qui revient à adopter, pour rendre compte de la complexité des textes et discours, une démarche émiq, plutôt participative, voire empathique, essayant de comprendre ce que pensent les sujets analysés, et aussi, parallèlement, une démarche étiqué, plutôt "objective", "scientifique"¹⁵ (Pike 1954). Mais il s'agit d'aller plus loin que la combinaison (sous des formes variables) des approches objectives et participatives. Il s'agit de les articuler sans cesse, de se mettre à la place des locuteurs, de questionner les dires, les raisons des ces dires, les raisons des choix de représentation de ces dires, le choix de passer par des discours rapportés, ou par des PDV sans paroles, les choix de commencer ici, s'arrêter là, etc. D'où les propositions précédentes : on gagne en complexité et en profondeur en rendant compte d'un écheveau d'intentionnalités, d'un écheveau de PDV (des formes comme des sources énonciatives, avec ou sans guillemets) : non pas pour l'amour de la complexité en soi, mais parce que les choses sont en elles-mêmes complexes¹⁶. Les récits ne font pas que parler des personnages, ils parlent d'eux et avec eux ; de même pour les journalistes, qui rapportent les paroles des personnes, personnalités, et

viennent en surimpression, parfois en surplomb, ajouter leur propre PDV. Et de même pour les récepteurs, qui sont plus ou moins passifs ou actifs.

Ainsi, en (14), les choix du narrateur témoignent de son PDV (distancié) sur le PDV du personnage, le médecin Antoine Thibault, auquel renvoie le « il », après avoir d'abord empathisé sur lui :

(14) Puis il saisit la casserole d'eau chaude, hésita un dixième de seconde, et enroula le caoutchouc au fond. « Le sérum se chauffera en passant. Merveilleux ! », songea-t-il ; *et il prit le temps de jeter un coup d'œil vers le médecin pour s'assurer que l'autre l'avait vu faire.* (Martin du Gard, *Les Thibault*, Tome 1, Folio : 390)

Le fragment en italique est à la fois un élément descriptif effectué par le narrateur, L1 / E1, et une sorte de commentaire méta-réflexif, sans en avoir l'air : il consiste à dire que le médecin, qui agit, est bien la source énonciative de son PDV dans le DD : il observe / contrôle ses gestes, lors de l'opération délicate d'un malade. Ensuite, et dans la même phrase, son PDV est reconstruit par le narrateur, qui rapporte son attitude en montrant qu'elle est le fruit d'un calcul : Thibault observe ses gestes, s'observe observant ses gestes médicaux, et souhaite que le public l'observe, sans vouloir pour autant que ses observations soient trop voyantes, parce qu'elles relèvent d'un calcul vaniteux. Cette inférence marque une distance, le narrateur n'est pas dupe du petit jeu du médecin... C'est toute la différence entre le PDV asserté au DD, qui évoque un médecin agile, qui théorise dans l'enthousiasme sa pratique et ses innovations, orientée positivement, au plan des valeurs, et le choix d'un PDV embryonnaire (italiques) qui dénote une volonté d'auto-contrôle qui veut que ses qualités soient reconnues, sans trop le faire voir. D'où une orientation plus négative, car la narration, dès lors qu'elle rapporte le fait, en démasque les orientations négatives. Le médecin veut être reconnu comme un grand ponte, et l'efficacité sans chichis dont il témoigne est en réalité une stratégie : il ne veut pas trop en faire pour passer pour un cabotin, mais il veut quand même que ceux qui assistent à l'opération apprécient ses gestes et se disent : « Quel génie ! Et en plus il est simple, il ne surjoue pas ! » Il y a donc un empilement hiérarchisé de modalités, de PDV et d'intentionnalités, et le lecteur aurait tort ne s'en tenir à une lecture de premier niveau, descriptive, en se bornant aux aspects descriptifs de la scène, sans voir les calculs interprétatifs qui président à ces choix de mise en discours. En effet, il faut prendre en compte le fait que le fragment narratif / descriptif enchaîne dans la même phrase sur le PDV asserté du personnage, après un point-virgule : la marque de liage, « *et il prit soin de..* », indique bien une intentionnalité qui doit être versée d'abord au compte du personnage, ensuite au compte du narrateur, qui démasque le jeu de la vanité du personnage, ses petits calculs apparemment

désintéressés, en réalité intéressés. En d'autres termes, la lecture problématisante selon la problématique du PDV invite à lire les énoncés selon une double portée :

- Objectivement, la dénotation dénote une réalité qui semble indépendante des énonciateurs : ainsi, en (1), il y a une jeune femme, qui s'appelle Jeanne, qui ferme sa malle, dans une pièce, qui entend la pluie tomber, s'approche de la fenêtre (et le bruit de la pluie grandit à mesure qu'elle s'en rapproche) : autant d'indications que dit respecter le lecteur, le cinéaste s'il veut mettre à l'écran le récit. Et de même en (14), il y a un médecin qui opère efficacement, avec une grande sûreté de geste et une extrême rapidité de décision.
- Subjectivement : les éléments descriptifs sont réinterprétés à l'aune des désirs, motivations, déterminations des énonciateurs : il pleut toujours, mais la pluie contrecarre des plans, etc. En (14), le médecin est économe de ses gestes, plein de maîtrise, mais il veut que cela soit remarqué. De plus, ces calculs sont mis en scène par le narrateur, qui donne ainsi son PDV sur le PDV de son personnage, en faisant entendre au lecteur qu'il n'est pas dupe de sa petite comédie...

Les conclusions qu'on peut tirer de cette intentionnalité multiforme ont des implications capitales en termes de prise en charge. Mais compte tenu du temps imparti, je ne peux que renvoyer à mes travaux, en me contentant de dire que, s'il y a plusieurs centres modaux dans un texte, il faut se poser la question de l'existence de plusieurs centre de prise en charge (PEC) : PEC, pour L1 / E1 ou I2 / e2, quasi-PEC pour les e2. Ce n'est qu'ensuite qu'on peut se poser la question des relations entre ces différentes instances de PDV, d'accord, désaccord ou de simple prise en compte (Rabatel 2009, 2017 : 87-122). Ces mêmes relations, qui posent la question de la co-construction plus ou moins consensuelle ou dissensuelle des PDV soulèvent également celle des postures énonciatives de co-énonciation, de sur-énonciation ou de sous-énonciation (Rabatel 2012), mais là aussi, je ne peux que renvoyer aux principaux travaux dans lesquels j'ai proposé, illustré ces nouveaux concepts.

NOTES

- [1] Mais pas uniquement, car la dimension textuelle entre en jeu, et cette dimension textuelle produit des effets de PDV qui dépassent la somme des PDV.
- [2] Désormais, pour cet énonciateur second non locuteur, ou encore cet énonciateur interne, représenté, qui n'est pas un véritable énonciateur à la source d'un acte d'énonciation (et qui est en ce sens un parasynonyme de locuteur), ni un énonciateur premier en syncrétisme avec le locuteur premier, j'utiliserai les guillemets droits de distanciation, uniquement pour les e2 non locuteurs, mais ces guillemets droits ne sont jamais utilisés lorsque les PDV coréférent à des énonciateurs (E1 ou e2) en syncrétisme avec un locuteur (L1 ou I2). Je réserverai les guillemets français, ou chevrons, aux citations.

- [3] Le slash renvoie au syncrétisme entre un locuteur qui est aussi un énonciateur, les deux instances étant réunies dans la voix du locuteur, réunies pleinement pour les propres PDV du locuteur (que j'appellerai plus loin des auto-PDV). Elles le sont aussi à un autre titre, lorsque L1 / E1 se positionne par rapport aux PDV des autres (voir infra ce qui concerne la prise en charge des hétéro-PDV). Le syncrétisme fonctionne évidemment aussi pour les locuteurs cités.
- [4] La majuscule, suivie du chiffre 1, code le locuteur / énonciateur primaire, dont le rôle domine les locuteurs / énonciateurs seconds (l2 / e2). La barre oblique indique le syncrétisme de L1 et de E1 ou de l2 et de e2. Je code e2 seul, en l'absence d'acte de parole.
- [5] Voir ce que Recanati 1979 appelle les « marges du texte », qui sont en fait sinon en théorie tout sauf marginales pour la saisie du sens des messages.
- [6] On retrouve l'ensemble de ces significations dans les classes-objets du verbe « voir », qui est prototypique des verbes de perception (Grezka 2009).
- [7] Voir Ducrot 1993 sur les limites de l'opposition *dictum* ~ *modus*, comme si le *dictum* échappait à la subjectivité.
- [8] Je raconte cette extension de l'analyse des PDV dans Rabatel 2008 : 79, 112-115.
- [9] Et qui justifie que l'énonciation ait une valeur argumentative au sens large, à partir du travail de référenciation : voir Rabatel 2018a.
- [10] Voir notamment, infra, la dernière phrase de (4).
- [11] Sauf à considérer qu'une visée globale est objectivante par rapport à une visée sécante, ce qui est vrai dans le principe, mais doit tenir compte aussi du sémantisme des lexies (Rabatel 2008).
- [12] J'ai nommé ce méta-énonciateur le *principal* (i.e. l'énonciateur principal) dans Rabatel 2005a : 123-126.
- [13] Bien sûr, je ne veux pas dire qu'en l'absence de changement de perspective il n'y aurait pas de PDV, puisque tout choix de référenciation est significatif. Mais beaucoup ont tendance à l'oublier, d'où le rôle salutaire des changements de perspective.
- [14] Ce qui, à un autre niveau, croise la question de l'éthique, de l'engagement, mais c'est là un autre problème (Rabatel 2017, chapitres 5 à 8).
- [15] J'utilise les guillemets droits pour souligner que, contrairement à une lecture établie, l'approche émique ne me semble "objective" ou "scientifique" que par abus de langage et illusion scientiste. Je pense que les deux approches ne s'excluent pas, mais sont au contraire complémentaires, conformément à la thèse défendue dans Rabatel 2013 – où, toutefois, je ne convoque pas cette distinction.
- [16] Et au demeurant, mes hypothèses théoriques étant très centrées autour de la problématique énonciative / argumentative du PDV, mon approche de la complexité ressortit de ce qu'A. Berthoz 2009 : 7 appelle la simplexité (Rabatel à paraître).

BIBLIOGRAPHIE

- [1] AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1992, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale*, 55, 38-42.
- [2] BARBERIS Jeanne-Marie, 2001, « Texte/textualité », dans DETRIE Catherine, SIBLOT Paul, VERINE Bertrand (éds) *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Champion, 349-356.
- [3] BERTHOZ Alain, 2009, *La simplexité*, Paris, Odile Jacob.
- [4] BRAVO Federico, 2011, *Anagrammes. Sur une hypothèse de Ferdinand de Saussure*, Limoges, Lambert-Lucas.
- [5] CONCHE Marcel, 2016, *Penser encore. Sur Spinoza et autres sujets*, Paris, Les Belles lettres.
- [6] COMBETTES Bernard, 1992, *L'organisation du texte*, Metz, Centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz, Université de Metz.
- [7] CULIOLI Antoine, 2018, « Je veux ! Réflexions sur la force assertive », Pour une linguistique de l'énonciation, t. 4, Limoges, Lambert-Lucas, 117-126 [2002] « Je veux ! », dans C. Botella (éd.), *Penser les limites. Ecrits en l'honneur d'André Green*. Paris, Genève, Delachaux et Niestlé.

- [8] CULIOLI Antoine & NORMAND Claudine, 2005, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris, Ophrys.
- [9] DUBOIS Danielle, 2009, *Le sentir et le dire. Concepts et méthodes en psychologie et en linguistique cognitive*, Paris, L'Harmattan.
- [10] DUCROT Oswald, 1980, « Analyses pragmatiques », *Communications*, 32, 11-60.
- [11] DUCROT Oswald 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- [12] DUCROT Oswald, 1989, *Logique, structure, énonciation*, Paris, Éditions de Minuit.
- [13] Ducrot Oswald, 1993, « A quoi sert le concept de modalité ? » dans Dittmar Norbert, Reich Astrid (éds), *Modalité et acquisition des Langues*, Berlin, Walter de Gruyter, 111-129.
- [14] GREEN André, 2003, « La cure parlante et le langage », *Psychiatrie française. Les conférences de Lamoignon, Le langage 1*, XXXIII, 3-4, 36-61.
- [15] GREZKA Aude, 2009, *La polysémie des verbes de perception visuelle*, Paris, L'Harmattan.
- [16] JACQUES Francis 2002, *De la textualité. Pour une textologie générale et comparée*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Jean Maisonneuve.
- [17] JOUVENT Roland, [2009] 2013², *Le cerveau magicien*, Paris, Odile Jacob.
- [18] NØLKE Henning, FLØTTUM Kjersti, NOREN Coco, 2004, *La ScaPoLine, Théorie Scandinave de la polyphonie*, Paris, Kimé.
- [19] PIKE Kenneth L., 1954, *Language in Relation to a Unified theory of Human Behaviour*, The Hague, Mouton.
- [20] RABATEL Alain, 1997, *Une histoire du point de vue*, Paris, Metz, Ceted.
- [21] RABATEL Alain, 1998, *La Construction textuelle du point de vue*, Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé.
- [22] RABATEL Alain, 2004, *Argumenter en racontant*, Bruxelles, DeBoeck.
- [23] RABATEL Alain, 2005, « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques*, 9, p. 115-136 (disponible sur le site de *Texto* !).
- [24] RABATEL Alain, 2008, *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit. Tome 1. Les points de vue et la logique de la narration. Tome 2. Dialogisme et polyphonie dans le récit*, Limoges, Lambert-Lucas.
- [25] RABATEL Alain, 2009, « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française*, 162, p. 71-87.
- [26] RABATEL Alain, 2012, « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 56, 23-42.
- [27] RABATEL Alain, 2013, « L'engagement du chercheur, entre 'éthique d'objectivité' et 'éthique de subjectivité' », *Argumentation et Analyse de Discours*, 11, <http://aad.revues.org/1526>
- [28] RABATEL Alain, 2014, « Quelques remarques sur la théorie argumentative de la polyphonie » *Arena romanistica*, 14, 204-222.
- [29] RABATEL Alain, 2016, « Diversité des points de vue et mobilité empathique », dans COLAS-BLAISE Marion, PERRIN Laurent, TORE Gian Maria (éds), *L'énonciation aujourd'hui, un concept-clé des sciences du langage*, Limoges, Lambert-Lucas, 135-150.
- [30] RABATEL Alain, 2017, *Pour une lecture linguistique et critique de la presse écrite. Éthique, empathie, point(s) de vue*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas.
- [31] RABATEL Alain, 2018a, « Pour une reconception de l'argumentation à la lumière de la dimension argumentative » *Argumentation et analyse de discours*, 20, <http://journals.openedition.org/aad/2493> ; DOI : 10.4000/aad.2493

- [32] RABATEL Alain, 2018b, « À quelles conditions les lapsus clavis sont-ils des jeux de mots ? », dans WINTER-FROEMEL Esme, DEMEULENAERE Alex (éds), *La dynamique des jeux de mots*, Amsterdam, Berlin, De Gruyter.
- [33] RABATEL Alain, (à paraître) « Proposition pour rendre compte simplement de la complexité des discours grâce à la théorie pragma-énonciative du point de vue »
- [34] RASTIER François, 2003, « Le silence de Saussure ou l'ontologie refusée », *Cahiers de L'Herne* 76, p. 23-51.
- [35] RASTIER François, 2013, *Apprendre pour transmettre. L'éducation contre l'idéologie managériale*, Paris, PUF.
- [36] RASTIER François, 2015, *Saussure au futur*, Paris, Les Belles Lettres.
- [37] RECANATI François, 1979, *La transparence et l'énonciation. Pour introduire à la pragmatique*, Paris, Éditions de Minuit.
- [38] REVEL Julie, 2015, « Foucault, marxiste hérétique ? Histoire, subjectivation et liberté », dans LAVAL Christian, PALTRINIERI Luca, FERHAT Taylan (éds), *Marx et Foucault*, Paris, Éditions de la Découverte, 154-170.
- [39] ROSIER Laurence, 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratique*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- [40] SAUSSURE Ferdinand de, 2002, « De l'essence double du langage », dans *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, p. 15-88.

